

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANCON

CANTON de
BESANCON - EST

OBJET

**2023-39 Tarifs de
location des salles
communales**

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été
publiée le 7 juillet 2023

que la convocation du Conseil avait été faite le 29
juin 2023

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code
Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Commune de **THISE**

N° Code Postal **25220**

Bureau distributeur **ROCHE LEZ BEAUPRÉ**

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 3 juillet 2023

L'an deux mille vingt trois

Le trois

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur Pascal DERIOT pour la session ordinaire du mois de juillet

Étaient Présent(e)s : M. ALLAIN, Mme ARTHAUD, M. DERIOT, M. DEVILLERS, Mme
EDY, Mme GAUTHIER, Mme GUILMAILLE, M. HEQUETTE, M. FALLOT, M. FREZE, M.
LABBACI, Mme MARCHE, Mme PAUTOT, M. PETEY, Mme RAFFIN, M. VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s: Mme RUISSEAUX (pouvoir à M. LABBACI), Mme PAILLET,
(pouvoir à Mme PETEY), Mme CANONNE (pouvoir à Mme GUILMAILLE), Mme RAHON
(pouvoir à Mme GAUTHIER), Mme RODRIGUEZ (pouvoir à Mme ARTHAUD), M.
KIEFFER, M. BOURGON.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités

Locales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur HEQUETTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir
ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs actuels sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2017, et
propose de les modifier, à compter du 1^{er} septembre 2023, de la manière suivante :

1) Tarifs de nettoyage et de dégradations

Monsieur le Maire propose de :

- fixer le coût du nettoyage complémentaire accompli par les employés communaux en cas de
besoin à 40 € de l'heure ;
- facturer aux utilisateurs des salles le coût de toute dégradation de salle ou du matériel ; dans le
cas contraire la caution sera conservée ;
- d'encaisser également la caution en cas de non-respect au règlement (exemple : extincteurs
vidés, vitrage cassé, etc.).

2) Tarifs de locations des salles communales (tableau joint)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Valide la nouvelle grille tarifaire proposée ;
- Précise que ces tarifs sont valables à compter du 1^{er} septembre 2023 et ne s'appliquent pas aux
réservations de salles et de matériels conclues avant le 3 juillet 2023.

MANIFESTATIONS	TARIF 2023		TARIF 2023		TARIF 2023
	SALLE D'ANIMATION	GYMNASE	SALLE DE L'AMITIE		PRESBYTERE
					Jusqu'à 18h max
	CAUTION		CAUTION		CAUTION
	500 €		300 €		300 €
	Avec cuisine et bar	Avec bar et cuisine	Sans vaisselle	Avec vaisselle	
	Avec Vaisselle	(sans vaisselle)			
Associations Thisiennes					
Après un premier évènement lucratif gratuit dans l'année					
Tout type d'évènements (Repas - soirée dansante, jeux, manifestation culturelle, exposition, salon, à but lucratif)					
1 jour	200 €	170 €	80 €	110 €	80 €
1 Weekend	280 €	250 €	120 €	150€	150 €

Familles résidentes à Thise Événements familiaux					
1 jour (Salle rendue propre le lendemain matin 8 h 00)					
week-end (du samedi matin 8H au lundi matin 8H)	380€	350 €	130 €	160 €	
week-end long (du vendredi après-midi 15h au lundi matin)					
	580 €	550 €	230 €	260 €	
	700 €	670 €	250 €	280 €	
Salle pour apéritifs de mariage, Baptême religieux ou républicain célébrés en mairie ou à l'église (deuil d'un thisien : gratuit)					
1 jour	200 €	170 €	80 €	110 €	80 €
Organisations professionnelles, Consulaires et diverses (1 jour)	380 €	350 €	100 €	130 €	130 €

Thise, le 3 juillet 2023,
Le Maire, Pascal DERIOT